



# REGLEMENT DE LA NOCTORIENTATION 2024

Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce règlement au moment où il se présente pour le départ.

## 1. Caractéristique de la course

La **Noct'Orientation du 30 novembre 2024** est une épreuve d'orientation en autonomie complète qui est basée sur l'endurance sportive et qui se pratique par équipe de 2 ou 3 personnes (2 à 4 personnes pour le circuit famille), sans assistance. Il s'agit d'une course d'orientation au score : le choix de l'ordre de passage par les balises est laissé à l'appréciation des équipes (sauf éventuellement indication contraire spécifique, sur certaines parties du circuit). A chaque balise est associé un nombre spécifique de points.

Au programme, 4 circuits au choix (distances approximatives) :

- |                              |                  |                           |
|------------------------------|------------------|---------------------------|
| A. Un circuit <b>long</b>    | de 46 km environ | Durée de la course : 6h00 |
| B. Un circuit <b>moyen</b>   | de 33 km environ | Durée de la course : 4h00 |
| C. Un circuit <b>court</b>   | de 15 km environ | Durée de la course : 2h00 |
| D. Un circuit <b>famille</b> | de 4 km maximum  | Durée de la course : 1h00 |

**NB** : la distance est indicative. Elle peut varier en fonction des capacités d'orientation de l'équipe, du choix des balises recherchées, des modifications de parcours liées aux autorisations administratives, etc.

L'ensemble de l'épreuve est chronométré électroniquement avec le système Sportident. Le classement s'établit au nombre de points obtenus, puis au temps en cas de nombre égal de points.

## 2. Le déroulement de la course et son règlement

**Accueil des participants dès 14h00, dans la halle de saut à la perche du stade Georges Suant, à Antony**

Circuit	Briefing	départ	lieu du départ
Long	15h45	bus : 16h15 épreuve: 17h00	Départ en bus d'Antony.  Lieu de départ de l'épreuve tenu secret.
Moyen	16h45	bus : 17h15 épreuve: 18h00	
Court	17h50	bus : 18h20 épreuve: 19h00	
Famille	18h45	épreuve: 19h00	Départ depuis le stade G. Suant à Antony



### **Briefing de présentation**

Le capitaine de chaque équipe doit obligatoirement y participer. Lors du briefing seront précisés les points suivants : Organisation du départ, rappel des consignes de sécurité durant l'épreuve, trame de l'épreuve et commentaires.

### **Le départ :**

Le lieu de départ de la course varie selon les circuits :

- Circuits long, moyen et court :
  - lieu de départ tenu secret. Convoyage vers ce lieu par autocar (par l'organisation), avec un départ de l'autocar devant l'entrée du stade G. Suant à Antony
- Circuit famille :
  - départ depuis la piste d'athlétisme du stade G. Suant à Antony

Le départ de chaque circuit est donné en masse, à l'heure indiquée ci-avant. Les coureurs récupéreront au départ toutes les cartes IOF de leur parcours.

Parking libre près de l'entrée du stade Georges Suant, situé rue François Molé.

Accès en transports en commun depuis la gare RER B Les Baconnets (vérifier auprès de la RATP l'horaire des derniers passages de RER pour le retour en fin de soirée).

### **Le temps et l'arrivée :**

Les membres de l'équipe doivent toujours se déplacer et franchir l'arrivée ensemble. Le chrono s'arrêtera au passage du dernier équipier, sur la ligne d'arrivée. L'arrivée est située à la halle de saut du stade Georges Suant d'Antony.

### **Pendant la course :**

Les cartes comportent des Passages Obligatoires, notés PO.

L'équipe ne doit pas se séparer durant toute l'épreuve – sous peine de mise hors course – quel que soit l'effectif de départ. Les passages aux PO et aux balises doivent se faire en équipe complète. Toute assistance extérieure est interdite pendant la course, cependant le dépannage entre concurrents est autorisé. L'épreuve se déroulant en autonomie complète, il n'y aura aucun ravitaillement officiel pendant la course.

Sur chaque carte, après passage au PO de sortie, il n'est plus possible de poinçonner les balises de cette carte. Le passage au PO est obligatoire (d'où leur nom) ainsi que le poinçonnage de la balise qui s'y trouve : un poinçon manquant d'un PO entraîne la mise hors course.

Le numéro des balises est noté sur le boîtier électronique. Le nombre de points associé à chaque balise



est indiqué dans les définitions de postes, sur chaque carte.

Barrières horaires (circuits long et moyen) : elles sont notées sur les cartes et annoncées au briefing. Le dépassement de l'horaire indiqué entraîne une pénalité de 300 points.

- Circuit long : PO5 - 22h00
- Circuit moyen : PO5 - 21h00

#### **Code de la route :**

Lorsque l'épreuve emprunte des parcours ouverts à la circulation routière, **les obligations du code de la route s'imposent aux concurrents** qui doivent s'y soumettre. Attention, sur les routes de nuit les véhicules ont une visibilité limitée. Les routes interdites sont symbolisées par des croix rouges sur la carte. L'utilisation de celles-ci entraîne la mise hors course de l'équipe.

#### **Incident matériel :**

L'organisation ne peut être tenue responsable de tout incident matériel des concurrents.

#### **Abandon :**

Tout abandon d'un équipier est définitif et entraîne automatiquement la mise hors course de l'équipe. L'équipe qui abandonne doit prévenir immédiatement l'organisation par téléphone ou au PO le plus proche. Le numéro de sécurité de l'organisation est indiqué sur chaque carte, et le téléphone de l'équipe doit être allumé pendant toute la durée de la course, sonnerie activée et batterie chargée.

#### **Réserve :**

L'organisation se réserve le droit de toute modification ou annulation en fonction des conditions météorologiques ou de tout autre événement indépendant de sa volonté.

#### **Non départ ou retard :**

Toute équipe non conforme au règlement ne pourra prendre le départ qu'après régularisation de sa situation. Le temps perdu sur l'heure de départ théorique ne sera pas décompté.

#### **Causes principales de pénalités :**

En cas de dépassement du temps de course indiqué pour chaque circuit (heure d'arrivée) :

- Retrait de 20 points pour chaque minute de dépassement entamée
- En cas de dépassement de plus de 15 minutes : mise hors course

Dépassement d'une barrière horaire (circuits long et moyen) : 300 points.

Poinçon manquant d'un PO : mise hors course.

Toute situation en désaccord avec le présent règlement entraîne la mise hors course immédiate.



Le non-respect des recommandations et consignes de course délivrées par les commissaires de course ou les forces de l'ordre (zone interdite, itinéraire obligatoire non respecté...) entraîne la mise hors course immédiate.

Le non-respect du port du dossard entraîne une pénalité de 300 points.

### **Acceptation du règlement :**

La participation à la Noct'Orientation implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

### **3. Le matériel**

Chaque équipe doit se munir du matériel nécessaire à la bonne pratique de l'épreuve.

Le matériel minimum obligatoire est le suivant :

- **Par équipe**
  - 1 boussole
  - 1 porte carte étanche (les cartes sont en pretex indéchirable mais pas les roadbooks)
  - 1 montre
  - 1 téléphone portable chargé et allumé pendant toute la durée de la course, avec la sonnerie activée
  
- **Par équipier**
  - 1 tenue adaptée à la pratique d'une activité de pleine nature (chaussures comme vêtements)
  - 1 vêtement chaud et de pluie
  - un sac à dos avec système d'hydratation, de contenance suffisante pour la durée de la course – sauf circuit Famille
  - ravitaillement (barres céréales...)
  - 1 couverture de survie – sauf circuit Famille
  - un brassard fluorescent
  - 1 lampe frontale avec piles ou batteries chargées

Pour la réduction des déchets produits par la Noct'Orientation, **merci d'apporter votre propre verre.**

### **4. La sécurité**

La sécurité active de la Noct'Orientation sera assurée par :

- Un responsable sécurité : son numéro de téléphone est indiqué sur chaque carte
- Des points de passage obligatoires : au-delà de certaines barrières horaires, les concurrents se



verront imposer un trajet plus court

- Des secouristes sur certains PO et à l'arrivée, ainsi qu'un poste ostéopathe au niveau de l'arrivée

En cas d'accident, un concurrent doit toujours rester avec le blessé en attendant les secours. Les coéquipiers sont responsables de l'accidenté jusqu'à l'arrivée des secours. Un numéro d'appel d'urgence vous sera communiqué avant le départ, et inscrit sur chaque carte. En cas d'urgence vitale, l'appel des pompiers (18 ou 115) est primordial.

Les participants, même en cas d'abandon, doivent présenter leur doigt électronique à l'atelier « arrivée ».

## 5. Les classements

Il y aura un classement général pour chaque circuit et pour chaque catégorie d'équipe : hommes, femmes, mixtes. Le chronométrage est établi en heures, minutes, secondes. Le classement est établi selon 2 critères successifs :

- le nombre de points obtenus, en fonction des balises poinçonnées et des éventuelles pénalités
- le temps de parcours, pour départager les équipes ayant obtenu le même nombre de points

Un prix sera distribué aux trois premiers de chaque catégorie, si au moins cinq équipes sont classées dans la catégorie. Dans le cas contraire, seul le vainqueur sera récompensé.

## 6. Assurance – Inscription – Forfait

### Assurance

Le montant de l'inscription ne comprend pas l'assurance « responsabilité civile individuelle » et l'assurance « individuelle incident » (en cas de dommages causés à soi-même). Chaque concurrent doit donc avoir une assurance sécurité civile.

Chaque concurrent devra fournir une **licence de fédération française de course d'orientation FFCO** ou, à défaut, une **attestation de prise de connaissance du questionnaire de santé fédéral FFCO et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport.**

Dans ce dernier cas, un **Pass'Orientation FFCO** sera délivré à chaque non licencié FFCO.

### Inscription

L'inscription se fait par équipe complète.

- Circuits long, moyen, court : Équipes de 2 ou 3 coureurs
- Circuit famille : Équipes de 2 à 4 coureurs

Toute inscription reçue sans les droits d'inscription ne sera pas enregistrée par l'organisation.

L'inscription comprend :

- L'inscription à l'épreuve, sur le circuit de son choix
- Les cartes IOF
- Une collation à l'arrivée
- Un lot par équipe (hors parcours famille)
- Le chronométrage électronique



Participation des personnes mineures (à la date de la compétition) :

- Circuits Court :
  - Les **mineurs de 16 ans et plus** peuvent prendre part à la course, en fournissant une autorisation parentale.
- Circuits Moyen et Long :
  - La participation des mineurs n'est pas autorisée.
- Circuit Famille :
  - Les **mineurs de 7 ans et plus** peuvent prendre part à la course, en fournissant une autorisation parentale.
    - Mineurs de 14 ans et plus : équipe sans adultes possible. Un membre de l'équipe est désigné capitaine et responsable de l'équipe.
    - Si au moins un membre de l'équipe à moins de 14 ans : au minimum 1 adulte dans l'équipe, désigné capitaine et responsable de l'équipe.

Les documents à fournir pour l'inscription sont :

- Pour les majeurs : Licence FFCO 2024 (NB : licences Triathlon et FFA non acceptées) ou une [attestation d'inscription à une compétition](#) (merci de prendre connaissance des [10 règles d'or](#) et du [questionnaire de santé](#))
- Pour les mineurs : Licence FFCO 2024 (NB : licences Triathlon et FFA non acceptées) ou une [attestation d'inscription à une compétition](#), une [attestation parentale](#) pour l'inscription ainsi qu'éventuellement un [certificat médical](#) de moins de 6 mois en cas de réponse positive à une des questions du [questionnaire relatif à son état de santé](#)

## Forfait

En cas de forfait, sur justificatif médical uniquement, les droits d'inscription seront remboursés, exceptés les frais inhérents à l'inscription en ligne, jusqu'au 24 novembre 2024. Passé cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

## 7. Les photos

Les photos prises sur la course seront en totale liberté de droits pour les organisateurs, qui se réservent la possibilité d'en faire une exploitation commerciale.

Les personnes extérieures à l'organisation qui veulent utiliser les photos ou tout autre support d'images (vidéos, diapositives, etc sans que cette liste ne soit exhaustive) réalisés au cours de la Noct'Orientation dans un but autre que strictement privé, doivent en faire la demande par écrit à l'organisation qui se réserve le droit de refuser sans justification particulière.